



**INUTILE
DE LAVER LES
EMBALLAGES
EN VERRE**
il suffit
de les vider

**LES EMBALLAGES EN VERRE
SE RECYCLENT À L'INFINI !**



Couvercles et capsules
à mettre dans votre bac de tri jaune



CITEO

**INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT
LE TRI, AU DOS DE CE DOCUMENT**

N° Vert 0 800 68 74 73
(appel gratuit depuis un poste fixe)

WWW.CC-VERMANDOIS.COM

suivez-nous !

LES COLLECTES S'EFFECTUENT LE MATIN.
VEILLEZ À BIEN SORTIR VOS BACS DÈS LA VEILLE AU SOIR,
EN BORD DE CHAUSSÉE, ET AU PLUS TARD À 4 H DU MATIN

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE	
1	J	1	D	1	Me	1	V	1	L	1	Me
2	V	2	L	2	J	2	S	2	Ma	2	J
3	S	3	Ma	3	V	3	D	3	Me	3	V
4	D	4	Me	4	S	4	L	4	J	4	S
5	L	5	J	5	D	5	Ma	5	V	5	D
6	Ma	6	V	6	L	6	Me	6	S	6	L
7	Me	7	S	7	Ma	7	J	7	D	7	Ma
8	J	8	D	8	Me	8	V	8	L	8	Me
9	V	9	L	9	J	9	S	9	Ma	9	J
10	S	10	Ma	10	V	10	D	10	Me	10	V
11	D	11	Me	11	S	11	L	11	J	11	S
12	L	12	J	12	D	12	Ma	12	V	12	D
13	Ma	13	V	13	L	13	Me	13	S	13	L
14	Me	14	S	14	Ma	14	J	14	D	14	Ma
15	J	15	D	15	Me	15	V	15	L	15	Me
16	V	16	L	16	J	16	S	16	Ma	16	J
17	S	17	Ma	17	V	17	D	17	Me	17	V
18	D	18	Me	18	S	18	L	18	J	18	S
19	L	19	J	19	D	19	Ma	19	V	19	D
20	Ma	20	V	20	L	20	Me	20	S	20	L
21	Me	21	S	21	Ma	21	J	21	D	21	Ma
22	J	22	D	22	Me	22	V	22	L	22	Me
23	V	23	L	23	J	23	S	23	Ma	23	J
24	S	24	Ma	24	V	24	D	24	Me	24	V
25	D	25	Me	25	S	25	L	25	J	25	S
26	L	26	J	26	D	26	Ma	26	V	26	D
27	Ma	27	V	27	L	27	Me	27	S	27	L
28	Me	28	S	28	Ma	28	J	28	D	28	Ma
29	J	29	D	29	Me	29	V	29	L	29	Me
30	V	30	L	30	J	30	S	30	Ma	30	J
31	S	31	Ma	31	J	31	D	31	Ma	31	V

● Déchets ménagers résiduels ● Papiers et emballages recyclables
■ Jour férié : toute collecte tombant un jour férié est assurée,
sauf 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre : rattrapage indiqué selon calendrier



Communauté de Communes
du Pays du Vermandois

Bellécourt, le 15 juin 2021

**À l'ensemble des usagers du Pays du Vermandois
dotés de bacs pour les déchets et le tri sélectif**

Objet : Préparation à la mise en œuvre de l'Extension des Consignes de Tri sur le territoire

Madame, Monsieur,

Le dispositif de collecte sélective et de tri des emballages existe sur notre territoire depuis 1999. Au fil des années, et grâce à la participation de chacun, les performances de tri n'ont cessé d'évoluer pour atteindre 59 kg/habitant en 2019 sur la Communauté de Communes du Pays du Vermandois (CCPV).

Jusqu'à présent, seuls les bouteilles et flacons en plastique pouvaient être déposés dans le bac de tri aux côtés des emballages en métal, en papier et en carton. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, des projets pilotes ont été menés sur le territoire national pour tester la possibilité d'étendre les consignes de tri. Grâce aux progrès techniques et industriels réalisés, une solution de recyclage peut maintenant être proposée pour la majeure partie du gisement des emballages ménagers en plastique.

Ainsi, afin de simplifier le geste de tri des habitants du territoire, de valoriser un maximum de déchets recyclables et de répondre aux objectifs fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte (généralisation des consignes de tri à tous les emballages plastiques d'ici 2022), Valor'Aisne, le Syndicat départemental de traitement des déchets ménagers et assimilés de l'Aisne, votre Communauté de Communes du Pays du Vermandois et l'ensemble des collectivités territoriales de l'Aisne ont pris collectivement, la décision **d'étendre les consignes de tri à tous les emballages**.

Des travaux de modernisation des centres de tri de Valor'Aisne vont donc être réalisés pour permettre d'accueillir et de trier l'ensemble de ces emballages. Ainsi, **dès l'automne prochain**, il vous sera possible de déposer dans votre bac de tri l'intégralité des emballages en plastique (bouteilles, flacons, pots, barquettes, films...) en plus des emballages déjà présents.

Pour vous accompagner dans ce changement, des supports de communication vous seront distribués dans les mois à venir.

Nous comptons sur votre mobilisation, essentielle à la réussite de ce projet et à la progression du recyclage sur notre territoire.

Veillez recevoir, Madame, Monsieur, nos plus cordiales salutations.

Le Président de la CCPV

Marcel LECLÈRE

Le Président de Valor'Aisne

Éric DELHAYE